

# MAINE-ET-LOIRE



PHOTO CO - EVA PERREAUX

**Grand Prix entrepreneurial.** HOP'TIME : une solution permettant de mesurer et d'optimiser le temps de travail agricole en répondant au mieux aux besoins des exploitants. La version finale de l'appli devrait être prête en septembre.



PHOTO CO - EVA PERREAUX

**Grand Prix start-up.** SIBYLLINE ESCAPADE propose des séjours en Pays de la Loire, insolites et personnalisés (pour particuliers ou professionnels). Mathilde Blanchard espère développer plus tard son activité dans d'autres régions.



PHOTO CO - EVA PERREAUX

**Grand Prix associatif.** DYSPOWER : un collectif pour aider les jeunes « dys » entre 10 et 25 ans à mieux vivre leur handicap, leur permettre d'échanger entre eux et de rencontrer des médecins et thérapeutes.

# Les promesses d'entrepreneurs en herbe

Jeudi dernier à Angers, le Prix de l'initiative du Crédit agricole a distingué onze projets étudiants et start-up.

## COUP DE CŒUR



PHOTO CO - EVA PERREAUX

Vanilla Bridge, des extraits de vanille personnalisés.

Quatre prix Coup de cœur, chacun doté de 1 000 euros, ont été attribués par le jury. **L'Espoir souffle à Angers** est une association qui regroupe des élèves des Arts et Métiers, de l'ESA et de l'IFEPSA. Ses membres souhaitent sensibiliser les Angevins à la lutte contre la mucoviscidose, et « montrer que les étudiants peuvent s'investir dans ce type d'actions ». Elève de l'ESA, Naéline Rasoamandrany produit et commercialise sous le nom **Vanilla Bridge** des extraits de vanille de Madagascar personnalisés. Elle a conçu pour cela un procédé d'extraction optimisé, qui a déjà fait l'objet d'un dépôt de brevet. Basée à Laval, la startup **Maycar** propose de centraliser sur un serveur numérique toutes les données techniques et réglementaires des constructeurs et équipementiers de camions, afin d'accélérer l'étude et la réalisation des projets des clients. Le réseau social **Heypster** a été imaginé par Kevin Choleau, Lavallois lui aussi. L'interface permet de partager ses passions entre amis via un système de badges, tout en garantissant le respect de la vie privée puisqu'elle n'exploite pas les données personnelles à des fins commerciales.



PHOTO CO - EVA PERREAUX

Heypster, réseau social badgé.



Angers, jeudi 5 avril. La photo de groupe des jeunes lauréats du Prix de l'initiative.

Photo CO - Eva Perreaux

Vincent FAURE  
redac.angers@courrier-ouest.com

Mayennais, élèves de l'ESA d'Angers : voilà les tendances pour la 15<sup>e</sup> édition du Prix de l'initiative du Crédit agricole Anjou-Maine. Les lauréats ont été désignés jeudi 5 avril à l'auditorium de la Caisse régionale à Angers, par un jury composé de cadres de la banque, de chefs d'entreprises et de journalistes. Sur 18 finalistes, qui se sont succédé tout l'après-midi pour présenter leur dossier, 11 porteurs de projets ont été primés. L'enveloppe globale de 17 000 euros est financée par le Fonds de dotation des actions mutualistes du Crédit agricole.

Dans la catégorie « start-up », Sibylline Escapade a décroché le Grand prix. Fondée par Mathilde Blanchard, cette agence de « séjours surprise » en Pays de la Loire propose de (re)découvrir la région en partant à la rencontre des « petits ambassadeurs » de l'art de vivre li-

gérien. Lors de leur inscription en ligne, les clients indiquent leurs préférences via un questionnaire. Ils découvriront pas à pas le programme de leur escapade, grâce à des plus cachetés contenant des indices sur leur prochaine destination. Sibylline Escapade s'adresse aux particuliers comme aux professionnels. Accueillie depuis deux ans au sein de l'incubateur angevin WeForge, la jeune dirigeante a reçu un chèque de 4 000 euros : « Cette somme va m'aider à agrandir l'équipe ». Mathilde Blanchard souhaiterait embaucher trois collaborateurs, notamment pour investir le marché des escape games aujourd'hui en pleine croissance.

**Dyspower, faire du handicap une force**

Dyspower s'est vu décerner le Grand prix dans la catégorie « projet étudiant de type associatif », assorti de la somme de 2 000 euros. Une aventure lancée en janvier dernier par

Sixtine, étudiante à la Catho d'Angers. Son objectif : que les « dys » âgés de 10 à 25 ans puissent faire de leur handicap une force. « Notre association veut être un intermédiaire entre ceux qui ont déjà trouvé des méthodes et des outils pour vivre avec leur handicap, et ceux qui le ressentent encore comme un fardeau », explique la jeune fille, elle-même dyspraxique, c'est-à-dire affectée d'une maladresse pathologique. Dyspower ambitionne aussi de faciliter les rencontres entre les personnes touchées et les praticiens : médecins, sophrologues, psychologues... « Ce prix est un encouragement énorme à persévérer », a remercié Sixtine. Hoptime est une application numérique permettant de mesurer et d'optimiser le temps de travail sur une exploitation agricole, grâce à la géolocalisation. Ses créateurs Matthieu Carpentier et Armand Sachot, étudiants à l'ESA, ont obtenu le Grand prix dans la catégorie « projet étu-

diant de type entrepreneurial ». « Par nature, le temps de travail en agriculture est difficile à quantifier. Avec notre outil, nous espérons donc améliorer l'efficience des exploitations et le bien-être des exploitants », soulignent les développeurs, qui sont repartis avec un chèque de 3 000 euros. « Cette récompense va nous permettre de financer les phases de test de l'appli, afin de valider ses fonctionnalités clés. » Commercialisation prévue début 2019.

Dans son discours lors de la remise des prix, le directeur général du Crédit agricole Anjou Maine, Hugues Brasseur, a tenu à remercier les écoles d'ingénieurs et de management du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, partenaires de l'événement. Sans oublier d'adresser un coup de chapeau aux lauréats : « vous êtes l'avenir économique de notre territoire, merci d'encourager de futurs concurrents à venir tenter leur chance au Prix de l'initiative ! »

## ESPOIR



PHOTO CO - EVA PERREAUX

Bimhotep, pour les projets BIM !

Le jury a remis quatre prix Espoir, d'un montant de 1 000 euros chacun. **Bimhotep** soutient les PME et artisans du bâtiment qui souhaitent s'engager dans des projets de type Building Information Modeling, autrement dit qui s'appuient sur des maquettes numériques 3D. Le projet est porté notamment par Emile Bireau, diplômé de l'ESGT du Mans. Tribu est une plateforme numérique permettant de former des communautés par sexe, âge ou affinités, afin de leur faire bénéficier de tarifs groupés sur des activités culturelles ou sportives – jusqu'à 60 % de réduction.

Florian Lafoux, élève de l'ESA, a inventé une application mobile baptisée **1 Botte 2 Coups**. Fonctionnant avec GPS, elle indique aux ouvriers agricoles le chemin le plus rapide lors du ramassage des bottes de foin. Les machines passent ainsi moins souvent au même endroit, ce qui contribue à réduire le tassement des sols. Implantée à Laval, la start-up Inod a mis au point **InodView**. Un logiciel de visite virtuelle de projets immobiliers, compatible avec tous les logiciels métier utilisés par les constructeurs de maisons individuelles. InodView est accessible sur abonnement.



PHOTO CO - EVA PERREAUX

Tribu, les activités sportives à prix réduit.

# PRIX DE L'INITIATIVE

CRÉDIT AGRICOLE, SPONSOR DE VOS IDÉES

## ICI NOUS SOUTENONS les PROJETS INNOVANTS

### 17 000€ de Prix !

### En 2019 pourquoi pas vous ?

Découvrez les lauréats 2018 et plus d'infos sur : [prix-initiative.fr](http://prix-initiative.fr)

→ Le concours du Prix de l'Initiative s'adresse aux étudiants des grandes écoles et universités présentes sur notre territoire. Il valorise les projets entrepreneuriaux et associatifs avec un soupçon d'esprit d'initiative, d'originalité, de créativité et de réalisme.

→ Depuis 2017, nous proposons une catégorie Start-Up avec pour objectif de faire émerger des projets de création d'entreprises innovantes en récompensant les plus prometteurs.

→ Le Fonds de Dotation Actions Mutualistes du Crédit Agricole est financeur du concours. Il souhaite aider et accompagner les porteurs de projets.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, 414 993 998 RCS LE MANS, société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736, N° TVA intracommunautaire FR 04 414 993 998, 77 avenue Olivier Messiaen 72083 Le Mans Cedex 9 - 03/2018